

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 75 080

Date d'envoi de convocation : 20 juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230627-DEAF202375080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 27 juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSANT, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Jean-Louis ROUSSELIN, , Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Audrey BUSSY, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES.

Etaient absents à l'appel nominal : Annie DURAND, Jean-Luc SERVILE, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Sylvie FICHET.

Secrétaire de séance : Jean-Louis ROUSSELIN

Objet : demande de fonds vert pour la promenade paysagère

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L. 5216-5 VI du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT le fonds vert lancé par l'Etat pour financer des projets notamment présentés par les collectivités territoriales en matière de performance environnementale, d'adaptation du territoire au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie ;

CONSIDERANT que le projet de promenade paysagère pourrait être financé au titre de l'axe 3 du fonds vert (fiche accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030) ;

VU le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré,

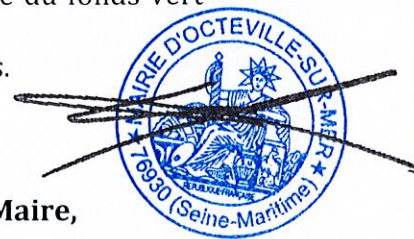
DECIDE :

- **d'autoriser le Maire** à solliciter de l'Etat une subvention au titre du fonds vert pour la réalisation d'une promenade paysagère ;
- **d'autoriser M. le Maire** à signer les conventions correspondantes.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Le Maire,



Olivier ROCHE